

ALCOOL**NE LAISSEZ PAS
L'ALCOOL PRENDRE
LE VOLANT****Guide d'information sur
l'alcool au volant**

Paris : La Sécurité routière,
juillet 1994, 31 p.

« Savoir conduire, c'est savoir... vivre ». Parce que l'on a tendance à assimiler alcool au volant et alcoolisme, la Sécurité routière lance une campagne de communication pour accompagner l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation abaissant le seuil maximum autorisé de 0,8 à 0,7 g/l d'alcool dans le sang (soit de 0,40 à 0,35 mg/l d'air expiré).

Par des conseils/recommandations, des chiffres qui montrent l'importance du problème, des tableaux/graphiques qui visualisent la situation, la Sécurité routière entend inciter les conducteurs à toujours plus de vigilance, pour ne pas dépasser leur limite de consommation d'alcool avant de prendre le volant. Pour connaître leur limite en évitant de prendre des risques... Douze questions et un jeu pour connaître tous les risques de l'alcool au volant sont proposés sous la forme d'un petit livre qui peut très bien avoir une place de choix dans votre voiture.

ENFANCE**SANTÉ ET
APPRENTISSAGES**

Paris : La documentation
Française, 1994, coll. En
toutes lettres, 358 p.

Cet ouvrage collectif (plus de cinquante chercheurs et praticiens y ont collaboré), publié par le groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, s'inscrit dans une approche préventive s'attachant à promouvoir tout ce qui peut être fait en amont, avant l'installation de situations d'exclusion liées à

la non-maîtrise des savoirs de base. Comme dans *École et réussite, des atouts pour tous* et *Petite enfance, éveil aux savoirs* édités dans cette même collection.

Conçu comme un outil d'information et de réflexion destiné à des lecteurs d'horizons multiples, l'ouvrage propose une exploration didactique et critique des relations qui s'établissent d'une part entre la santé des enfants et des jeunes et d'autre part leurs potentialités d'accès aux apprentissages.

Chacun des concepts – santé et apprentissage – est abordé dans son acception la plus large au travers d'un vaste panorama d'études, de témoignages et d'initiatives les plus diverses, sans pour autant que soit dressé un « catalogue » des innombrables troubles de l'enfance. Toutefois, le manque d'études sur la qualité de vie des enfants malades, par exemple, est fréquemment déploré par les auteurs eux-mêmes.

Cette réflexion devrait être prolongée dans un second volume qui abordera l'incidence de la santé sur l'illettrisme, et réciproquement, chez les jeunes et les adultes.

**1, 2, 3... SANTÉ
Éducation pour la santé
en milieu scolaire**

Sous la direction de
Brigitte Sandrin-Berthon,
Anick Lestage, François
Baudier, Alain Monnot
Vanves : CFES, coll. La
santé en action, 1994,
218 p.

Un bien joli titre pour le dernier-né de la collection *La santé en action* lancée en décembre 1992 par le CFES et qui compte à présent sept ouvrages à son actif.

Comme l'indique explicitement le sous-titre de la collection (guide méthodologique et pratique en éducation pour la santé), les ouvrages publiés doivent cadrer à la fois la réflexion et

l'action du lecteur. 1, 2, 3... *santé* respecte bien la règle et en confirme tout l'intérêt.

Un premier chapitre théorique expose les concepts en jeu et leur évolution au cours du temps, rappelle les spécificités des enfants et des adolescents en matière de santé, explique les textes régissant la santé en milieu scolaire et enfin, propose un schéma théorique simple d'intervention.

Le second chapitre est entièrement consacré au récit d'expériences de terrain concernant divers thèmes de santé (alimentation, abus sexuels, hygiène bucco-dentaire, sommeil, médicaments, alcool, toxicomanie), divers publics (élèves de maternelle et du primaire, collégiens, lycéens) et diverses approches dont l'approche par les pairs.

Une préface signée Georges Vigarello et une bibliographie générale indiquant revues et organismes ressources et textes réglementaires en vigueur complètent judicieusement cet ouvrage véritablement destiné à tous les acteurs de la promotion de la santé en milieu scolaire.

OBSERVATION**PROBLÈMES DE
L'ENFANCE, STATUT
SOCIAL ET SANTÉ DES
ADULTES**

Georges Ménahe
Paris : Credes, juin 1994,
n° 1010, 221 p.

Un enfant mal aimé deviendrait un adulte en mauvaise santé. Telle est la conclusion de ce rapport du Credes résultant de l'exploitation statistique d'une étude des conditions de vie, réalisée par l'Insee en 1986-87, auprès d'un échantillon représentatif de 13 154 personnes.

Le rôle de l'environnement familial et des problèmes affectifs pendant l'enfance est déterminant dans l'apparition des

ÉTHIQUE**POUR UNE CRITIQUE
DE LA RAISON
BIOÉTHIQUE**

Lucien Sève
Paris : Odile Jacob, mars
1994, coll. Philosophie,
418 p.

La « bioéthique » suscite quantité d'ouvrages, souvent confus, parfois contradictoires, et presque toujours rapidement dépassés.

C'est, nous dit l'auteur, que ce mot maladroit désignant la réflexion éthique sur les problèmes posés par la *recherche* biomédicale et les *pratiques* qui en résultent, désigne au moins trois réalités : la réflexion sur des dossiers d'actualité, ancrée dans les pratiques scientifiques et vieillissant avec elles ; la recherche de consensus sur des notions générales telles que la liberté, la personne, ou le respect qui lui est dû ; et enfin, la réflexion philosophique, sur des questions essentielles de ce domaine, qui sont simplement éclair-

maladies et des troubles à l'âge adulte. D'après l'auteur du rapport, Georges Ménahe, les personnes ayant vécu de graves difficultés familiales avant 18 ans, déclarent 43 % de plus de maladies à l'âge adulte que celles qui n'en ont pas connu. Plus de la moitié des personnes interrogées a le souvenir de problèmes familiaux graves ou de difficultés marquantes avant leur majorité.

rées d'un jour nouveau par la recherche biomédicale.

C'est à cette dernière « bioéthique » que s'attaque Lucien Sève. Normalien, agrégé de philosophie, philosophe marxiste renommé, membre actif du CNCE (Centre national consultatif d'éthique) depuis sa fondation, il articule dans ce livre, avec rigueur et clarté, l'aspect proprement philosophique de ces débats. La tâche qu'il se fixe est à la fois limitée et ambitieuse : « conscience de philosopher en position seconde par rapport à l'expérience et à la connaissance, visée radicale de l'explicitation du sens de ce qu'on dit et de ce qu'on fait, et par là, contribution possible à une prise plus lucide de responsabilité. » C'est là œuvre de philosophe : on chercherait en vain, dans ce livre, trace des dernières polémiques en vogue ou des conseils précis et complets sur des dossiers particuliers.

La philosophie critique, au sens où Kant employait ce terme, vise à « définir

clairement les pouvoirs de la raison pour lui épargner des errements sans issue et l'aider à bâtir sur un pied plus solide. » Quels problèmes pouvons-nous penser ? Quels sont ceux qui échapperont toujours à nos catégories mentales ? Une telle démarche emploie deux types d'outils : l'*analytique*, qui examine les éléments à partir desquels les problèmes sont pensés, puis la *dialectique*, qui recherche les contradictions qui surviennent lors de l'emploi de ces concepts.

Ces deux procédés sont brillamment employés dans ce livre, qui se limite volontairement à l'analyse de deux notions, et à la description de deux contradictions (c'est pourquoi d'ailleurs il ne s'intitule pas *Critique de la raison bioéthique*).

Les deux notions explorées dans cette analytique sont les concepts, fondamentaux, de « personne » et de « respect ». Concepts centraux, toujours employés, rarement définis, et plus rarement encore saisis dans toutes leurs tensions et

leur complexité. Au fil de cette argumentation solide, la nature de ces deux notions se dessine, et le lecteur qui a été confronté à des débats de bioéthique se sent progressivement mieux armé pour y participer à nouveau.

La dialectique examine deux anciens débats philosophiques, aujourd'hui réactualisés : la « querelle du progrès » (les progrès scientifiques sont-ils, en théorie, compatibles avec le respect de l'exigence éthique ?) et les « questions d'argent » (qui pèsent lourdement sur toutes les questions de dons d'organes, de tissus ou même de gamètes). Dans cette dernière partie, ce ne sont pas seulement des outils que nous livre l'auteur, mais aussi des questions qui restent ouvertes et dont les solutions engagent l'ensemble de notre système biomédical.

Henri Verdier

Quatre grands types de problèmes sont recensés : « le grand manque d'affection », « le conflit des parents », « l'absence prolongée des parents » et « la maladie grave, le handicap ou l'accident d'un des parents ». Cependant l'expérience précoce du décès d'un parent, ou de leur séparation, atténue les déséquilibres associés aux problèmes de sa jeunesse. Par exemple « quand un

individu a vécu dans sa jeunesse le conflit de ses parents ou un grand manque d'affection, il déclare 42 % de plus de maladies, mais seulement 17 % de plus s'il a vécu en même temps la mort d'un parent ou leur séparation.

Parallèlement, le nombre de maladies déclarées associé aux conditions sociales des enquêtés est trois fois moins important que celui correspondant aux pro-

blèmes affectifs vécus avant 18 ans.

Enfin les modes de vie « à risque » sont plus fréquents : par rapport à une personne n'ayant connu ni problème affectif ni choc dans son enfance, un individu fume 2,4 fois plus de cigarettes par jour et boit 1,9 fois plus de vin (ou d'équivalent en alcool) s'il a déclaré avoir connu la mésentente de ses parents.

PERSONNES HANDICAPÉES

Personnes handicapées INSERTION ET MODES DE VIE

In Solidarité santé : études statistiques, n° 2, avril-juin 1994, ministère des Affaires sociales de la Santé et de la Ville, Sesi, 83 p.

Solidarité santé se penche sur l'insertion et les modes de vie des personnes handicapées.

On apprend, en cinq chapitres illustrés, que près de cinq millions et demi de personnes vivant à domicile déclarent être handicapées ou ressentir une gêne dans la vie quotidienne, qu'un million souffrant de déficience motrice, de troubles physiques ou de déficiences intellectuelles, bénéficient d'une aide financière spécifique aux personnes handicapées avec une majorité d'hommes adultes d'âge actif.

Au 1^{er} janvier 1992, existaient 1 574 établissements d'éducation spéciale accueillant 112 000 enfants/adolescents. Le droit d'être éduqué étant gratuit (loi d'orientation du 30 juin 1975) les CDES (Commissions départementales d'éducation spécialisée) ont la responsabilité de déterminer en raison de chaque individu l'orientation nécessaire au développement de sa personnalité.

Les dépenses relatives aux prestations versées au titre de l'invalidité et des accidents de travail s'accroissent (34 % en francs constants entre 1981 et 1992) en raison de revalorisations successives mais également de l'accroissement du nombre de bénéficiaires.

L'obligation pour les entreprises de plus de 20 salariés d'employer 6 % de travailleurs handicapés a permis une augmentation de l'insertion professionnelle des handicapés...

Cinq spécialistes étayent de leurs connaissances l'action que mène le ministère de tutelle à l'égard de cette population.